

LE SAMEDI 31 AOÛT 2019 de 14h à 20h00

COMMERCANT NON SEDENTAIRE

ENSEIGNE	
NATURE DES PRODUITS VENDUS	
NOM	
PRENOM	
ADRESSE	
Fixe ou Portable :	
Adresse mail :	
Numéro carte professionnelle :	
Compagnie d'assurance responsabilité civile :	
Adresse de la C ^{ie} d'Assurance :	

TARIFS : 6 € POUR 4 MÈTRES DE FACADE + 4€ LES 4 MÈTRES SUPPLÉMENTAIRES

SOIT : 6 € (pour 4 mètres de façade) + mètres = € + 4€ Frais d'inscription

Joindre :

un chèque à l'ordre de l'UCD adressé à : UCD - BP 90155 59220 DENAIN

une copie de la carte professionnelle, une copie de l'extrait kbis de moins de 3 mois et un justificatif d'assurance responsabilité civile pour l'activité commerciale concernée,

DATE LIMITE D'INSCRIPTION : 23 Août 2019

Le jour de la Braderie, vous pouvez déballer à partir de 13h et vous devez impérativement avoir déballer avant 14h00 faute de quoi l'emplacement pourra être utilisé par un autre exposant, dont l'organisateur ne saurait être tenu pour responsable. Aucun remboursement ne sera fait.

NB : l'UCD ne saurait être tenue responsable d'une annulation ou report de cette manifestation. Aucun remboursement ne sera effectué pour quelque cause que ce soit. Tous les véhicules sont interdits dans le périmètre de la Braderie sauf camion-magasin. Toute personne occupant un emplacement non répertorié est passible d'une amende et sera contraint de régler tous les dégâts qu'elle aura occasionnés du fait de cette installation. L'UCD sera exonérée de toutes responsabilités en cas d'accident matériel ou corporel.

J'ai lu et accepte le règlement général de la Braderie de Denain

Fait à le/...../2019

SIGNATURE :